



## Qui hérite assurance vie

Par **laurene21**, le **04/02/2016** à **10:13**

Bonjour, voilà ma maman est décédée il y a 5ans, mon papa et moi avons chacun touché une somme d'argent de l'assurance vie de ma maman. la part que mon papa a touché est sur un compte qu'il n'a pas l'intention de toucher. mon papa a été marié une première fois et a donc d'autres enfants de son premier mariage. la question que je me pose est vu que l'argent de l'assurance vie de ma maman est sur un compte au nom de mon papa le jour où il lui arrivera quelque chose est-ce que mes demis frères hériteront tout comme moi de cet argent venant de ma maman sachant qu'ils ne sont pas ses enfants??merci

Par **catou13**, le **04/02/2016** à **12:01**

Bonjour,  
La réponse est OUI. Il ne s'agit plus d'une assurance-vie mais de fonds sur un compte bancaire dont le solde au jour du décès dépendra de la succession de votre père revenant en conséquence à tous ses enfants par parts égales (sauf testament).

Par **youris**, le **04/02/2016** à **13:09**

bonjours,  
les enfants hériteront de leur père puisque cet argent fait partie de son patrimoine.  
salutations

Par **laurene21**, le **04/02/2016** à **13:46**

Merci pour vos réponses. je vais donc en parler avec mon papa afin de régler cela. cordialement